

NANOBIOTIX

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 589.001,19 euros
Siège social : 60 rue de Wattignies, 75012 Paris
447 521 600 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DES ACTIONNAIRES

DU 23 MAI 2018

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- rapport de gestion du directoire comprenant le rapport sur le Groupe - rapports du conseil de surveillance - présentation par le directoire des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur le gouvernement d'entreprise et sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- première résolution - approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- deuxième résolution - approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- troisième résolution - affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- quatrième résolution - examen des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- cinquième résolution - renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alain Herrera,
- sixième résolution – renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Anne-Marie Graffin,
- septième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au président du directoire, Monsieur Laurent Levy,
- huitième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Madame Elsa Borghi, au titre de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,

- neuvième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Bernd Muehlenweg, au titre de son mandat de membre du directoire,
- dixième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Philippe Mauberna, au titre de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- onzième résolution - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au président du conseil de surveillance, Monsieur Laurent Condomine,
- douzième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Laurent Lévy en raison de son mandat de président du directoire,
- treizième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Madame Elsa Borghi en raison de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- quatorzième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Bernd Muehlenweg en raison de son mandat de membre du directoire,
- quinzième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Philippe Mauberna en raison de son mandat de membre du directoire et de son contrat de travail,
- seizième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Laurent Condomine en raison de son mandat de président du conseil de surveillance,
- dix-septième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Alain Herrera en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- dix-huitième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Madame Anne-Marie Graffin en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- dix-neuvième résolution - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Enno Spillner en raison de son mandat de membre du conseil de surveillance,
- vingtième résolution – renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes (*Grant Thornton*),

- vingt-et-unième résolution - renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes (*Ernst & Young et Autres*)
- vingt-deuxième résolution - approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2017 adopté par le directoire lors de sa séance du 6 mars 2018,
- vingt-troisième résolution - autorisation à donner au directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- vingt-quatrième résolution - autorisation à donner au directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions,
- vingt-cinquième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- vingt-sixième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public,
- vingt-septième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à émettre dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,
- vingt-huitième résolution - autorisation à consentir au directoire, en cas d'émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en vertu des délégations susvisées, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social,
- vingt-neuvième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres,
- trentième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,
- trente-et-unième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une seconde catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,

- trente-deuxième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée en vertu des délégations susvisées,
- trente-troisième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société,
- trente-quatrième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange,
- trente-cinquième résolution - fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées,
- trente-sixième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres,
- trente-septième résolution - autorisation à donner au directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- trente-huitième résolution - autorisation à donner au directoire de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
- trente-neuvième résolution - délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil de surveillance de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, de tout comité que le conseil de surveillance a mis ou viendrait à mettre en place,
- quarantième résolution - fixation des limitations globales du montant des émissions susceptibles d'être effectuées en vertu des autorisations à consentir à l'effet d'octroyer des options de souscription ou d'achat d'actions et de procéder à l'attribution gratuite d'actions et de la délégation à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions susvisées,
- quarante-et-unième résolution - délégation à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe.